

## **PV de l'assemblée générale de l'AAFI-AFICS**

La réunion a été gênée par les problèmes de circulation de Genève. Il a fallu organiser la réunion de façon à pouvoir respecter les horaires prévus. De plus les travaux du Palais limitent l'accès voiture sur le site.

L'assemblée s'est recueillie en souvenir des anciens collègues disparus et du personnel qui paie un lourd tribut aux attentats.

L'administration a été représentée par Richard Neufing, Chef de la Section de Formation des Nations Unies, qui a assuré l'auditoire de la considération de l'administration pour les retraités et le travail fourni lors du Séminaire de Préparation à la retraite.

Mme Prisca Chaoui, Secrétaire Exécutive du Conseil de Coordination, a remercié l'AAFI-AFICS pour son soutien face à la diminution de l'ajustement de poste pour Genève.

### **Mme Sylvie Jacque a été nommée Présidente de séance.**

#### **Comptes:**

Le vérificateur aux comptes, M. Mohammed Rharha a présenté les comptes car le trésorier était bloqué dans les embouteillages. Les comptes ont été publiés dans notre bulletin de juin 2018.

Il a salué la gestion rigoureuse des dépenses mais a déploré le peu de cotisations annuelles perçues.

Le vérificateur aux comptes, M. Ventura Garcia Garnateo a remercié le trésorier pour son excellent travail depuis des années.

Concernant le faible rendement des investissements il est souligné que les obligations qui arriveront à terme et que les futurs placements seront encore plus faibles.

### **Les comptes sont adoptés par l'assemblée.**

### **Les vérificateurs aux comptes sont reconduits.**

### **Il est rappelé que l'adoption du budget est de la prérogative du Comité qui publie le budget dans le rapport distribué avant l'assemblée.**

La présidente d'AAFI-AFICS remercie les membres du Comité qui œuvrent bénévolement. Elle appelle les membres à se présenter au Comité.

### **Le rapport est étudié chapitre par chapitre.**

Concernant le texte de la résolution 72/262, le texte officiel en français et en anglais a été publié dans le rapport. Il est rappelé que cette résolution est la plus forte jamais votée par l'assemblée générale mettant enfin un contrôle sur le fonctionnement de la Caisse des Pensions.

Il est rappelé que le Comité se fixe des objectifs mais que les événements viennent contrecarrer les plans surtout concernant la Caisse des Pensions et les impôts en France.

Il est souligné que lors du Séminaire pour les nouveaux fonctionnaires, il faudrait souligner l'importance d'une continuité entre la représentation du personnel et l'association des retraités.

Il est rappelé que l'AAFI-AFICS participe aux séminaires de pré-retraite. Ses interventions sont appréciées mais ne déclenchent pas d'adhésion mais le fait d'être conscient de la nécessité d'une représentation des retraités.

Il est souligné que du fait des travaux sur le site des Nations unies il n'y a pas de possibilités dans l'avenir pour les retraités d'accéder en voiture.

**Concernant la représentation des retraités au sein du Comité de l'assurance maladie UNSMIS**, le blocage vient du refus de modifier les statuts pour donner une réelle place comme c'est le cas dans les autres organisations. On espère qu'avec la nomination du nouveau secrétaire exécutif fin mai 2018 il y a ait une opportunité de modifier des statuts qui datent de 1947 pour tenir compte du nombre croissant de retraités. Le dépôt des demandes de remboursement par INTERNET est encore assez difficile.

Il est rappelé que les retraités sont des sociétaires à part entière payant des cotisations mais l'Administration des Nations Unies reste la seule à ne pas intégrer les retraités dans le Comité exécutif. Des pistes ont été étudiées sans succès, changement des statuts, résolution de la FAFICS envoyée au secrétaire général, sensibilisation du Conseil de coordination rappelant le fait que les actifs d'aujourd'hui sont les retraités de demain. L'idée de résolution est émise et soutenue par plusieurs membres de l'assemblée mais la salle opte finalement pour une motion de soutien au Comité de l'AAFI-AFICS pour toutes les actions à prendre. La motion est immédiatement préparée et sera insérée dans le rapport de l'assemblée générale.

La motion est plus appropriée afin de respecter le fait que l'assemblée ne regroupe pas que des assurés ONU qui ne peuvent pas appuyer une résolution. Une pétition auprès de tous les assurés de UNSMIS est envisagée.

Katia Chestopalov rappelle que le **Comité de haut niveau Finances et Budget sur ASHI** travaille depuis 3 ans. Une étude utilisant la base de données des assurances des principaux pays (France, Italie, Suisse et Royaume Uni et Espagne) sur la faisabilité d'assurer les retraités via l'assurance nationale de leur pays de résidence dont les conditions se résument ainsi :

Il coûterait plus cher aux plans d'assurance des organisations de faire recours aux plans d'assurance primaire des pays de résidence que les économies escomptées

Il est plus important de contenir les coûts au sein de chaque organisation.

## **Présentation de la Caisse des Pensions :**

**(Alan Blythe, Aliamane Bacar Said and Mercedes Burguete)**

Au vu de l'importance de recevoir les questions des retraités et leurs commentaires, il n'y a pas eu de présentation pour laisser le temps à la discussion.

**Réaction à l'article du Guardian du 25 avril** : très critique de la politique d'investissements de la Caisse des Pensions. Ce sujet ne peut pas être traité par le Bureau de Genève car il relève des Investissements. On attend donc un commentaire du RSG des investissements

Problème sur la réception de la **liste du manque de réception des CE**. Les listes sont envoyées de NY mais la suspension est déjà effective. Le bureau de Genève a déjà fait un grand suivi et seuls qui n'ont pas réagi aux rappels. Dans l'espace personnel l'information

montrant que le CE a été reçu signifie qu'il a été traité et que de ce fait il n'y aura pas de suspension de versement de la pension. Le problème de non renvoi est lié à l'âge des retraités donc la liste pour les associations AAFI-AFICS est très importante.

**Coût de la vie pour 2018** voir la France et la Suisse sachant que la Suisse n'a pas eu d'augmentation depuis 2008 : ajustement dollars : 2,2%, rien pour la Suisse malgré un indice négatif (qui cependant n'implique pas de diminution de pension), 2,1% pour la France. L'ajustement sera sur la pension d'avril.

Les données disponibles sur le MSS, ce qui peut être un encouragement pour s'inscrire et obtenir les données plus rapidement. La Caisse pourrait faire des séances d'appui au Palais des Nations.

Au niveau de l'information, Il n'y aura pas de **lettre annuelle** mais seulement une information sous forme de rapport financier.

Pour les personnes qui recevaient leur pension en début du mois jusqu'en août 2015 qui avaient reçu une lettre les informant que le montant serait récupéré lors du décès, l'action est difficile à accepter. La procédure a été modifiée pour récupérer le montant sur le dernier mois payé expliquant que la pension a été payée en avance et n'est donc pas due et en ne récupérant pas le montant payé en plus en août 2015.

Concernant **la fiscalité des pensions**, la différence de traitement entre chaque pays est expliquée mais les futurs retraités n'ont pas la possibilité de choisir en fonction de ce critère. Un appel est fait pour que les Nations Unies négocient avec les pays pour que les pensions ne soient pas taxables.

**Un fois de plus les fonctionnaires pensent que leur salaire n'est pas taxé. L'information est redonnée pour le Staff assessment.**

Les représentants de la Caisse sont vivement remerciés pour leur disponibilité et pour leur présence le mardi pour une permanence dans le bureau de l'AAFI-AFICS.

**Présentation de l'entrée en EMS et en Suisse:** Le sujet a été mis à l'ordre du jour comme demandé lors de notre assemblée générale de 2017.

**Deux représentantes pour la France, Mme Solène Wete , directrice des Cyclamens Challex, Pays de Gex (<http://www.cyclamenschallex.com/>), et Mme Elodie Ducher , Directrice des Jardins du Mont-Blanc, Haute Savoie (<http://www.lesjardinsdumontblanc.com/>),**

**Et Florian Erard pour la Suisse, chargé de projets pour la FEGEMS, (<https://www.fegems.ch/vie-en-ems/>)**

Publicité sur le séminaire du 14 mai

L'aspect psychologique du placement en EMS est très important.

Groupe DomusVi dont font partie les deux Epad : Groupe privé de maisons de personnes âgées en France, Espagne et Portugal qui offre plusieurs services dont les maisons de personnes âgées et le service à domicile

1. 300 résidences

2. 60 agences d'aide à domicile
3. 30000 collaborateurs
4. Taux de satisfaction des utilisateurs : 92%
5. Objectif : des maisons de vie, confiance, empathie et enthousiasme
6. Une solution pour chaque situation
7. Prise en charge de la composante Alzheimer

Tarifs et aides financières :

1. Pas de frein pour la nationalité
2. Prise en charge après dossier médical, feuille d'impôts, livret de famille
3. Etude du dossier
4. Age d'entrée 88 ans
5. Indépendance
6. Possibilité de découvrir : pas lié à vie en cas de mécontentement
7. Maison de vie accueillant l'animal de compagnie
8. Dossier médical unique en France donc on peut faire des copies pour plusieurs résidences
9. Aide au deuil de la vie d'avant
10. Liberté de mouvement avec juste info en cas de sortie
11. Horaire de visites très large
12. Tarif personne étrangère 5000€
13. Tarif pour personne française aidée si affiliation à la SECU
14. APA

**Remarque générale : importance de sentir le côté humain**

**Pour la Suisse.**

1. Vente du bien pour financer l'EMS : sauf si elle a été donnée depuis plus de 10 ans
2. Aide, Service des prestations complémentaires si on a cotisé à Genève
3. Procédure en cas d'inscription préventive : Pas d'obligation d'entrée on reste sur la liste d'attente
4. Pas de différence de tarification Suisse/Etrangers
5. Système similaire dans les cantons, 150 établissements dans le canton de Vaud
6. Pas de dépôt à l'entrée
7. Problème spécifique pour les fonctionnaires ayant un conjoint affilié à l'AVS

Entrée à la journée en France et en Suisse : accueil de jour mais dans des établissements spécifiques. Pas dans les 2 présentés. En suisse également sauf dans certains établissements, Foyers de jour PROSENECTUTE. Mais accueil dans les unités temporaires d'accueil répit de quelques jours pour soulager les proches aidants.

Les aides dépendent des affiliations soit à l'AVS ou le SECU.

1. 3 tarifs : hébergement
2. Tarif Dépendance

3. Frais 3000 à 4500 € par mois avec SECU et 3500 à 5000 €. De 25 à 45€ par mois versés par la SECU

On remercie Pierre Vangeleyn qui a fait les contacts.

L'aide financière pour les fonctionnaires en Suisse reste à creuser

La présidente remercie chaleureusement les interprètes bénévoles : Andrew Brookes, Norman Lusted, Françoise Meral and Kathleen Roy Brookes. ainsi que la Présidente de séance.

La séance est levée à 12 h 30.